



DATE DE PUBLICATION : 6 mars 2023

Le directeur départemental du Calvados

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Éric VILLENEUVE, Directeur régional de Normandie, à M. Patrice LENOBLE, Directeur départemental du Calvados à la succursale de Caen, le 1^{er} mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice LENOBLE, Directeur départemental à la succursale de Caen, délégation est donnée M. Michaël BENILSI, Adjoint au Directeur départemental à la succursale de Caen, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Caen et des établissements secondaires et bureaux d'information qui peuvent lui être rattachés.

Fait à Caen, le 2 mars 2023

Patrice LENOBLE